



Connaître mes dates de congés quand je suis en arrêt maladie

Par **Kmille**, le **17/06/2008** à **22:00**

je suis en arrêt maladie depuis près de deux mois (pour dépression nerveuse), et on m'a demandé de choisir trois semaines pour mes congés avant fin août. j'ai fait mon choix, rempli un formulaire interne à l'entreprise, que j'ai ensuite scanné et envoyé par e.mail en recommandé avec AR à ma direction. ils devraient me donner leur accord ou me proposer d'autres dates mais refusent de me répondre (j'attends depuis une semaine déjà, et ai même fait une relance, toujours en e.mail recommandé). je risque d'être encore en maladie pour plusieurs semaines. la direction peut-elle décider unilatéralement de mes dates de congés sans mon accord, sans me prévenir à l'avance? je soupçonne qu'on cherche à placer mes congés pendant ma période d'arrêt maladie pour les "évacuer" sans avoir à me les payer